

BUDGET RECTIFICATIF N°2 2025

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	165,81	8,00	173,81

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c)

168,00

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

NB2: Pour les non opérateurs de l'Etat, aucune donnée ne doit être renseignée dans les colonnes "Sous plafond LFI (a)" et "Hors plafond LFI (b)". Les ETPT afférents doivent être renseignés directement dans la colonne "Plafond organisme".

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme (décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme) et des autres dépenses de personnel

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	165,81	17 288 533 €	8,00	111 856 €	173,81	17 813 909 €
1. TITULAIRES	99,49	12 185 978 €			99,49	12 185 978 €
* Titulaires Etat	99,49	12 185 978 €			99,49	12 185 978 €
* Titulaires organisme (corps propre)	0,00	0 €			0,00	0 €
2. CONTRACTUELS	66,32	5 102 555 €	0,00	0 €	66,32	5 102 555 €
* Contractuels de droit public	66,32	5 102 555 €	0,00	0 €	66,32	5 102 555 €
CDI	58,87	4 146 190 €			58,87	4 146 190 €
CDD	7,45	956 365 €	0,00	0 €	7,45	956 365 €
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0,00	0 €	0,00	0 €	0,00	0 €
* Contractuels de droit privé	0,00	0 €	0,00	0 €	0,00	0 €
CDI	0,00	0 €			0,00	0 €
CDD	0,00	0 €	0,00	0 €	0,00	0 €
3. CONTRATS AIDES			8,00	111 856 €	8,00	111 856 €
4. AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)						413 520 €

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE=CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

NB : Pour les non opérateurs de l'Etat, aucune donnée ne doit être renseignée dans les colonnes "Emplois sous plafond LFI" et "Emplois hors plafond LFI". Les ETPT et dépenses de personnel afférents doivent être renseignés directement dans les colonnes "Plafond organisme".

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité (mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0,00	0 €
5. EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0,00	0 €
6. EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0,00	0 €

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme (mises à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	5,00	300 652 €
7. EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	5,00	300 652 €
8. EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME	0,00	0 €

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°2 2025

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES									RECETTES				
	Montants Compte financier 2024		Montants Budget rectificatif n°1		Montants Budget rectificatif n°2		Ecart entre le Budget rectificatif n°2 et le Budget rectificatif n°1			Montants Compte financier 2024	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecart entre le Budget rectificatif n°2 et le Budget rectificatif n°1
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	14 989 064,38 €	14 989 064,38 €	17 813 909 €	17 813 909 €	17 813 909 €	17 813 909 €	0 €	0 €		534 734 389,24 €	530 261 277 €	538 700 548 €	8 439 271 €
donc contributions employeur au CAS	2 986 419,66 €	2 986 419,66 €	3 409 056 €	3 409 056 €	3 409 056 €	3 409 056 €	0 €	0 €		522 582 009,40 €	523 742 946 €	532 182 217 €	8 439 271 €
<i>Pension</i>													0 €
													Subvention pour charges de service public
													0 €
													Autres financements de l'Etat
													0 €
													Fiscalité affectée
													0 €
													Autres financements publics
Fonctionnement	502 424 307,94 €	497 872 137,31 €	536 570 589 €	538 797 348 €	545 009 860 €	547 236 619 €	8 439 271 €	8 439 271 €		275 600,00 €	260 000 €	260 000 €	0 €
Gestion du Crous	18 890 805,94 €	16 985 635,31 €	24 711 069 €	24 290 848 €	24 711 089 €	24 290 848 €	0 €	0 €		6 164 779,84 €	6 258 331 €	6 258 331 €	0 €
Gestion du réseau	483 533 502,00 €	480 886 502,00 €	511 859 500 €	514 506 500 €	520 298 771 €	522 945 771 €	8 439 271 €	8 439 271 €					
Intervention (le cas échéant)													
Investissement	8 984 641,14 €	7 889 121,12 €	8 084 733 €	8 040 743 €	8 084 733 €	8 040 743 €	0 €	0 €		3 917 200,00 €	4 874 300 €	4 874 300 €	0 €
										3 917 200,00 €	4 874 300 €	4 874 300 €	Subvention pour charges d'investissement fléchée
													0 €
													Autres financements de l'Etat fléchés
													0 €
													Autres financements publics fléchés
													0 €
													Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	526 398 013,46 €	520 750 322,81 €	562 469 231 €	564 652 000 €	570 908 502 €	573 091 271 €	8 439 271 €	8 439 271 €		538 651 589,24 €	535 135 577 €	543 574 848 €	8 439 271 €
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	17 901 266,43 €			0 €			0 €			0,00 €	29 516 423 €	29 516 423 €	0 €
													SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°2 2025

TABLEAU 3

Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	DÉPENSES								
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Aides directes								0 €	0 €
Hébergement								0 €	0 €
Restauration								0 €	0 €
Action culturelle								0 €	0 €
Pilotage et Animation du programme	17 813 909 €	17 813 909 €	545 009 860 €	547 236 619 €		8 084 733 €	8 040 743 €	570 908 502 €	573 091 271 €
TOTAL	17 813 909 €	17 813 909 €	545 009 860 €	547 236 619 €		8 084 733 €	8 040 743 €	570 908 502 €	573 091 271 €

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B

0 €

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES										
	Recettes globalisées						Recettes fléchées				Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges d'investissement	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Subvention pour charges d'investissement fléchée	Autres financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Etat - Programme 231	532 182 217 €						4 874 300 €				537 056 517 €
Etat - Programme 150											0 €
Etat - Programme 349											0 €
Etat - Programme 380											0 €
Etat - Autres programmes à détailler											0 €
Collectivités publiques											0 €
Autres organismes					260 000 €						260 000 €
CVEC											0 €
Ressources propres de l'activité Hébergement											0 €
Ressources propres de l'activité Restauration											0 €
Ressources propres Autres						6 258 331 €					6 258 331 €
TOTAL	532 182 217 €	0 €	0 €	0 €	260 000 €	6 258 331 €	4 874 300 €	0 €	0 €	0 €	543 574 848 €

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C

29 516 423 €

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°2 2025

TABLEAU 4
Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				
	Montants Compte financier 2024	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecarts entre le Budget rectificatif n°2 et le Budget rectificatif n°1
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	0,00 €	29 516 423 €	29 516 423 €	0 €
<i>dont Budget Principal</i>				
<i>dont Budget Annexe</i>				
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)			- €	0 €
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	193 871 062,08 €	220 038 758 €	215 006 258 €	-5 032 500 €
Autres décaissements non budgétaires (e1)	228 389,96 €		- €	0 €
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	194 099 452,04 €	249 555 181 €	244 522 681 €	-5 032 500 €
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	24 588 559,20 €	0 €	0 €	0 €
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>			0 €	
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	26 464 300,05 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	218 688 011,24 €	249 555 181 €	244 522 681 €	-5 032 500 €

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

FINANCEMENTS				
	Montants Compte financier 2024	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecarts entre le Budget rectificatif n°2 et le Budget rectificatif n°1
17 901 266,43 €	0 €	0 €	0 €	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
				<i>dont Budget Principal</i>
				<i>dont Budget Annexe</i>
			- €	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
200 714 640,75 €	220 038 758 €	215 006 258 €	-5 032 500 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
72 104,06 €			- €	Autres encaissements non budgétaires (e2)
218 688 011,24 €	220 038 758 €	215 006 258 €	-5 032 500 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
0,00 €	29 516 423 €	29 516 423 €	0 €	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
1 875 740,85 €			0 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
0,00 €	29 516 423 €	29 516 423 €	0 €	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
218 688 011,24 €	249 555 181 €	244 522 681 €	-5 032 500 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°2 2025

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Crédit (c2)
Subvention pour charges d'investissement Crous - T5	44343DFP	Subvention pour charges d'investissement		74 878 758 €
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	46761DFP		74 878 758 €	
Aide Mobilité Master	44343AMM	AMM		6 804 000 €
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	4675131AMM		6 804 000 €	
Aides spécifiques	44343ASPE	Aides spécifiques		46 097 100 €
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	467514ASPE		46 097 100 €	
Aide à la mobilité Parcoursup	44343AMP	Parcoursup		9 450 000 €
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	4675132AMP		9 450 000 €	
Grande Ecole du Numérique	44343GEN	GEN		2 268 000 €
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	467512GEN		2 268 000 €	
Bourses IMT	44343IMT	Bourses IMT		5 275 890 €
Institut Mines Télécom	467517IMT		5 275 890 €	
Bourses GENES	44343GENES	Bourses GENES		413 670 €
Groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques	467518GENES		413 670 €	
Bourses ministère de la Culture	44343MCC	Bourses MCC		34 421 840 €
Ministère de la Culture	4675151MCC		34 421 840 €	
Aides spécifiques ministère de la Culture	44343MCCASAA	Bourses MCC ASAA		700 000 €
Ministère de la Culture	4675152MCCASAA		700 000 €	
Dons et Legs - Giveka	463121GIVE	Dons et Legs		500 000 €
	463122GIVE		500 000 €	
Dons et Legs - Lassence	463111LASS	Dons et Legs		0 €
	463112LASS		0 €	
CVEC	46762CVEC2425	CVEC		10 000 000 €
	46763CVEC2425		10 000 000 €	
Dispositif CARE	467521CARE	CARE		23 247 000 €
	467522CARE		23 247 000 €	
TVA	44571	TVA encaissée		950 000 €
	44562 / 44566 / 44551TVA	TVA décaissée	950 000 €	
TOTAL			215 006 258 €	215 006 258 €

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°2 2025

TABLEAU 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Compte financier 2024	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecart entre le Budget rectificatif n°2 et le Budget rectificatif n°1	PRODUITS	Montants Compte financier 2024	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecart entre le Budget rectificatif n°2 et le Budget rectificatif n°1
Personnel	14 752 784,89 €	17 413 909 €	17 413 909 €	- €	Subventions de l'Etat	529 054 424,09 €	523 742 946 €	532 182 217 €	8 439 271 €
dans charges de pensions civiles*	2 986 419,66 €	3 409 056 €	3 409 056 €	- €	Fiscalité affectée				- €
Fonctionnement autre que les charges de personnel	525 837 902,14 €	521 252 775 €	529 692 046 €	8 439 271 €	Autres subventions	415 643,08 €	260 000 €	260 000 €	- €
Intervention (le cas échéant)				- €	Autres produits	9 722 664,15 €	9 991 928 €	9 991 928 €	- €
TOTAL DES CHARGES (1)	540 590 687,03 €	538 666 684 €	547 105 955 €	8 439 271 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	539 192 731,32 €	533 994 874 €	542 434 145 €	8 439 271 €
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	- €	- €	- €	- €	Résultat : perte (4) = (1) - (2)	1 397 955,71 €	4 671 810 €	4 671 810 €	- €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	540 590 687,03 €	538 666 684 €	547 105 955 €	8 439 271 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	540 590 687,03 €	538 666 684 €	547 105 955 €	8 439 271 €

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte financier 2024	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecart entre le Budget rectificatif n°2 et le Budget rectificatif n°1
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 1 397 955,71 €	- 4 671 810 €	- 4 671 810 €	- €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 304 676,12 €	3 912 624 €	3 912 624 €	- €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	42 208,05 €			- €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	1 371,61 €			- €
- produits de cession d'éléments d'actifs	10 267,23 €			- €
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	3 826 048,35 €	3 733 597 €	3 733 597 €	- €
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	- 970 431,61 €	- 4 492 783 €	- 4 492 783 €	- €

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte financier 2024	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecart entre le Budget rectificatif n°2 et le Budget rectificatif n°1	RESSOURCES	Montants Compte financier 2024	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecart entre le Budget rectificatif n°2 et le Budget rectificatif n°1
Insuffisance d'autofinancement	970 431,61 €	4 492 783 €	4 492 783 €	- €	Capacité d'autofinancement	- €	- €	- €	- €
Investissements	8 251 425,27 €	8 040 743 €	8 040 743 €	- €	Financement de l'actif par l'Etat	5 792 940,85 €	4 874 300 €	4 874 300 €	- €
Remboursement des dettes financières				- €	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat				- €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	9 221 856,88 €	12 533 526 €	12 533 526 €	- €	Autres ressources	10 267,23 €			- €
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	- €	- €	- €	- €	Augmentation des dettes financières				- €
					TOTAL DES RESSOURCES (6)	5 803 208,08 €	4 874 300 €	4 874 300 €	- €
					Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	3 418 648,80 €	7 659 226 €	7 659 226 €	- €

* L'état prévisionnel d'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés est présenté pour le budget initial et le(s) budget(s) rectificatif(s).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte financier 2024	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecart entre le Budget rectificatif n°2 et le Budget rectificatif n°1
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-3 418 648,80 €	-7 659 226 €	-7 659 226 €	0 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-28 007 208,00 €	21 857 197 €	21 857 197 €	0 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	24 588 559,20 €	-29 516 423 €	-29 516 423 €	0 €
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	26 594 184,43 €	18 934 958 €	18 934 958 €	0 €
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-132 984 128,79 €	-111 126 932 €	-111 126 932 €	0 €
Niveau final de la TRESORERIE	159 578 313,22 €	130 061 890 €	130 061 890 €	0 €

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°2 2025

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle	
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	159 578 313,22 €	150 070 853,56 €	154 964 571,17 €	151 900 926 €	145 795 857 €	112 965 138 €	108 057 485 €	121 173 473 €	114 360 723 €	95 800 039 €	75 009 524 €	97 209 532 €	1 486 886 437 €	
ENCAISSEMENTS														
Recettes budgétaires globalisées	0,00 €	10 493,22 €	126 176,85 €	326 280 181 €	250 947 €	851 948 €	2 025 080 €	761 568 €	52 443 €	144 533 822 €	1 083 650 €	62 724 240 €	538 700 548 €	
Subvention pour charges de service public				325 742 946 €						144 439 271 €		62 000 000 €	532 182 217 €	
Subvention pour charges d'investissement													- €	
Autres financements de l'État													- €	
Fiscalité affectée													- €	
Autres financements publics												260 000 €	260 000 €	
Recettes propres		10 493,22 €	126 176,85 €	537 235 €	250 947 €	851 948 €	2 025 080 €	761 568 €	52 443 €	94 551 €	1 083 650 €	464 240 €	6 258 331 €	
Recettes budgétaires fléchées	0,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	4 874 300 €	4 874 300 €	
Subvention pour charges d'investissement fléchée												4 874 300 €	4 874 300 €	
Autres financements de l'État fléchés													- €	
Autres financements publics fléchés													- €	
Recettes propres fléchées													- €	
Opérations non budgétaires	20 167 400,43 €	8 267 996,64 €	256 658,04 €	26 988 271 €	4 700 389 €	176 304 €	99 522 047 €	146 851 €	7 595 €	7 809 €	54 773 476 €	-	8 539 €	215 006 258 €
Emprunts : encaissements en capital													- €	
Prêts : encaissement en capital													- €	
Dépôts et cautionnements													- €	
Opérations au nom et pour le compte de tiers :	20 167 400,00 €	8 267 996,64 €	249 319,81 €	26 988 271 €	4 699 189 €	176 304 €	99 522 047 €	146 851 €	7 595 €	7 809 €	54 773 476 €		- €	215 006 258 €
TVA encaissée		198,64 €	23 319,81 €	107 219 €	50 189 €	176 304 €	412 989 €	146 851 €	7 595 €	7 809 €	17 526 €		- €	950 000 €
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	20 167 400 €	1 267 798,00 €	226 000,00 €	26 881 052 €	- €	- €	48 663 381 €	- €	- €	- €	8 724 869 €		- €	105 930 500 €
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers		- €	7 000 000,00 €	- €	4 649 000 €	- €	50 445 677 €	- €	- €	- €	46 031 081 €		- €	108 125 758 €
Autres encaissements d'opérations non budgétaires		0,43 €		7 338,23 €		1 200 €							-	8 539 €
A. TOTAL	20 167 400,43 €	8 278 489,86 €	382 834,89 €	353 268 451 €	4 951 336 €	1 028 252 €	101 547 127 €	908 418 €	60 038 €	144 541 631 €	55 857 125 €	67 590 001 €	758 581 106 €	
DECAISSEMENTS														
Dépenses liées à des recettes globalisées	2 331 315,41 €	2 108 465,92 €	2 759 757,21 €	328 710 608 €	24 080 415 €	2 351 088 €	17 831 170 €	1 576 492 €	8 456 846 €	156 823 518 €	2 212 912 €	18 974 384 €	568 216 971 €	
Personnel	1 330 421,00 €	1 430 720,19 €	1 361 846,20 €	1 319 974 €	1 266 956 €	1 605 494 €	1 456 298 €	1 440 327 €	1 471 193 €	1 498 419 €	1 509 442 €	2 122 818 €	17 813 909 €	
Fonctionnement	807 533,23 €	493 538,96 €	959 568,72 €	327 090 210 €	22 404 532 €	745 594 €	16 374 872 €	136 165 €	6 706 992 €	154 439 271 €	703 470 €	16 374 872 €	547 236 619 €	
Intervention													- €	
Investissement	193 361,18 €	184 206,77 €	438 342,29 €	300 424 €	408 927 €	- €	- €	- €	278 660 €	885 828 €	- €	476 694 €	3 166 443 €	
Dépenses liées à des recettes fléchées	288 419,17 €	62 190,63 €	232 119,15 €	443 978 €	603 369 €	227 984 €	419 335 €	332 926 €	211 602 €	737 718 €	653 342 €	661 319 €	4 874 300 €	
Personnel													- €	
Fonctionnement													- €	
Intervention													- €	
Investissement	288 419,17 €	62 190,63 €	232 119,15 €	443 978 €	603 369 €	227 984 €	419 335 €	332 926 €	211 602 €	737 718 €	653 342 €	661 319 €	4 874 300 €	
Opérations non budgétaires	27 055 125,51 €	1 214 115,70 €	454 603,39 €	30 218 935 €	13 098 271 €	3 356 834 €	70 180 634 €	5 811 750 €	9 952 275 €	7 770 910 €	30 790 864 €	15 101 941 €	215 006 258 €	
Emprunts : remboursements en capital													- €	
Prêts : décaissements en capital													- €	
Dépôts et cautionnements													- €	
Opérations au nom et pour le compte de tiers :	27 039 100,00 €	1 308 023,92 €	454 510,00 €	30 209 559 €	13 021 319 €	3 356 834 €	70 180 634 €	5 811 750 €	9 952 275 €	7 770 910 €	30 790 864 €	15 110 479 €	215 006 258 €	
TVA décaissée		- €		136 093 €	64 832 €	100 572 €	520 806 €	- €	- €	104 410 €	23 286 €	- €	950 000 €	
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	20 065 000,00 €	1 308 023,92 €	454 510,00 €	26 489 543 €	80 000 €	- €	48 914 423 €	- €	- €	- €	8 619 000 €	- €	105 930 500 €	
Autres opérations au nom et pour le compte de tiers	6 974 100,00 €	- €	- €	3 583 923 €	12 876 487 €	3 256 262 €	20 745 405 €	5 811 750 €	9 952 275 €	7 666 500 €	22 148 578 €	15 110 479 €	108 125 758 €	
Autres décaissements d'opérations non budgétaires	16 025,51 €	- 93 908,22 €	93,39 €	9 376 €	76 952 €							- 8 539 €	- €	
B. TOTAL	29 674 860,09 €	3 384 772,25 €	3 446 479,75 €	359 373 521 €	37 782 055 €	5 935 905 €	88 431 139 €	7 721 168 €	18 620 722 €	165 332 146 €	33 657 118 €	34 737 643 €	788 097 529 €	
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-9 507 459,66 €	4 893 717,61 €	- 3 063 644,86 €	- 6 105 069 €	- 32 830 718 €	- 4 907 653 €	13 115 988 €	- 6 812 750 €	- 18 560 684 €	- 20 790 515 €	22 200 008 €	32 852 358 €	- 29 516 423 €	
SOLDE CUMULE (1) + (2)	150 070 853,56 €	154 964 571,17 €	151 900 926,31 €	145 795 857 €	112 965 138 €	108 057 485 €	121 173 473 €	114 360 723 €	95 800 039 €	75 009 524 €	97 209 532 €	130 061 890 €		

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°2 2025

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3 et suivantes	Total
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		- 930 344 €	- 930 344 €	- 0 €	- 0 €	
Recettes fléchées (b)	14 625 951,00 €	4 874 300 €	1 382 094 €	- €	- €	20 882 345 €
Subvention pour charges d'investissement (SCI) fléchée	3 917 200,00 €	4 874 300 €	1 382 094 €			10 173 594 €
Autres financements de l'État fléchés	10 708 751,00 €					10 708 751 €
Autres financements publics fléchés						- €
Recettes propres fléchées						- €
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	15 556 294,94 €	4 874 300 €	451 750 €	- €	- €	20 882 345 €
Personnel						
AE=CP						- €
Fonctionnement						
AE						- €
CP						- €
Intervention						
AE						- €
CP						- €
Investissement						
AE	17 008 045,08 €	3 874 300 €				20 882 345 €
CP	15 556 294,94 €	4 874 300 €	451 750 €			20 882 345 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	- 930 343,94 €	- €	930 344 €	- €	- €	- €

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)							- €
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)							- €
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	- 930 343,94 €	- 930 344 €	- 0 €	- 0 €	- 0 €	- 0 €	- €

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°2 2025

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision		Prévision N						Prévision N+1 et suivantes									
		Coût total de l'opération	(1)	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE ouvertes en N au titre des décalages d'exécution*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP ouverts en N au titre des décalages d'exécution*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)		
SI INFORMA	Personnel																		
	Fonctionnement																		
	Intervention																		
	Investissement	20 882 345 €	20 882 345 €																
Op. 2	Total Op.1	20 882 345 €	20 882 345 €																
	Personnel																		
	Fonctionnement																		
	Intervention																		
	Investissement																		
	Total Op.2	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
	Ss total personnel	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
	Ss total fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
	Ss total intervention	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €		
	Ss total investissement	20 882 345 €	20 882 345 €																
	TOTAL	20 882 345 €	20 882 345 €																

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision		Prévision N			Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération	(18)	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissement prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2	
		(19)	(20)	(21)	(22)	(23)			
SI INFORMA	Financement de l'Etat*	20 882 345 €		14 625 951 €	4 874 300 €	1 382 094 €	- €	- €	
	Autres financements publics**								
	Autres financements***								
	Total Op.1	20 882 345 €		14 625 951 €	4 874 300 €	1 382 094 €	- €	- €	
Op. 2	Financement de l'Etat*								
	Autres financements publics**								
	Autres financements***								
	Total Op.2	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
	Ss total financement de l'Etat	20 882 345 €		14 625 951 €	4 874 300 €	1 382 094 €	- €	- €	
	Ss total autres financements publics	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
	Ss total autres financements	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
	TOTAL	20 882 345 €		14 625 951 €	4 874 300 €	1 382 094 €	- €	- €	

* Subvention pour charges de service public, subvention pour charges d'investissement, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchées

CNOUS
BUDGET RECTIFICATIF N°2 2025

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Montants Compte financier 2024	Montants Budget rectificatif n°1	Montants Budget rectificatif n°2	Ecarts entre le Budget rectificatif n°2 et le Budget rectificatif n°1		
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N	2 491 997,77 €	8 139 688 €	8 139 688 €	- €	
	2	Niveau initial du fonds de roulement	30 012 833,23 €	26 594 184 €	26 594 184 €	- €	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-104 976 920,79 €	- 132 984 129 €	- 132 984 129 €	- €	
	4	Niveau initial de la trésorerie	134 989 754,02 €	159 578 313 €	159 578 313 €	- €	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	945 396,91 €	- 930 344 €	- 930 344 €	- €	
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	134 044 357,11 €	160 508 657 €	160 508 657 €	- €	
	5	Autorisations d'engagement	526 398 013,46 €	562 469 231 €	570 908 502 €	8 439 271 €	
	6	Résultat patrimonial	- 1 397 955,71 €	- 4 671 810 €	- 4 671 810 €	- €	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	- 970 431,61 €	- 4 492 783 €	- 4 492 783 €	- €	
	8	Variation du fonds de roulement	- 3 418 648,80 €	- 7 659 226 €	- 7 659 226 €	- €	
Flux de l'année	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	- €	- €	- €	- €	
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	258 573,08 €	- €	- €	
		Variation des stocks	+ / -			- €	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	1 173,08 €		- €	
		Produits divers de gestion courante	+	257 400,00 €		- €	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	- 21 578 488,31 €	21 857 197 €	21 857 197 €	- €
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	- 5 882 307,14 €			- €
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	7 470 215,67 €			- €
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	3 234 058,17 €			- €
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	- 26 400 455,01 €	21 857 197 €	21 857 197 €	- €
Niveaux finaux	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		17 901 266,43 €	- 29 516 423 €	- 29 516 423 €	- €
	12.a	Recettes budgétaires		538 651 589,24 €	535 135 577 €	543 574 848 €	8 439 271 €
	12.b	Crédits de paiement ouverts		520 750 322,81 €	564 652 000 €	573 091 271 €	8 439 271 €
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-	6 687 292,77 €	- €	- €	- €
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13		24 588 559,20 €	- 29 516 423 €	- 29 516 423 €	- €
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		- 1 875 740,85 €	- €	- €	- €
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		26 464 300,05 €	- 29 516 423 €	- 29 516 423 €	- €
	15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	-	28 007 208,00 €	21 857 197 €	21 857 197 €	- €
	16	Variation des restes à payer		5 647 690,65 €	- 2 182 769 €	- 2 182 769 €	- €
	17	Niveau final de restes à payer		8 139 688,42 €	5 956 919 €	5 956 919 €	- €
	18	Niveau final du fonds de roulement		26 594 184,43 €	18 934 958 €	18 934 958 €	- €
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement		-132 984 128,79 €	- 111 126 932 €	- 111 126 932 €	- €
	20	Niveau final de la trésorerie		159 578 313,22 €	130 061 890 €	130 061 890 €	- €
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		- 930 343,94 €	- 930 344 €	- 930 344 €	- €
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		160 508 657,16 €	130 992 234 €	130 992 234 €	- €

Comptabilité budgétaire
 Comptabilité générale

Explication du tableau, ligne à ligne :

D'une manière générale, les cases grisées sont soit des données reprises d'autres tableaux, soit des calculs automatiques. Seules les cases non grisées sont à remplir.

Ligne 1 « Niveau initial des restes à payer nets des retraits d'engagements juridiques sur exercice antérieur à N » : il correspond au « stock initial » de restes à payer, c'est-à-dire à la différence entre le cumul des AE et le cumul des CP consommés lors des exercices précédents. Ce montant tient compte des retraits d'engagements sur exercices antérieurs qui, en application du principe d'annualité budgétaire, ne rendent pas d'autorisations d'engagement disponibles sur l'exercice où le retrait d'engagement est effectué.

Le niveau initial des restes à payer d'un BI doit correspondre au niveau final des restes à payer du budget rectificatif de fin d'année lorsqu'il est présenté en parallèle du BI. Sinon, il convient de s'appuyer sur la prévision d'exécution.

Ligne 2 « Niveau initial du fonds de roulement » : Lors de la présentation du BI n, il correspond au niveau final du fonds de roulement du dernier BR n-1. Cette information provient du « tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés n-1 ».

Ligne 3 « Niveau initial du besoin en fonds de roulement » : Cette information provient de la différence entre le niveau initial du fonds de roulement et le niveau initial de la trésorerie (calcul automatisé).

Ligne 4 « Niveau initial de la trésorerie » : Lors de la présentation du BI n, il correspond au niveau final de la trésorerie du dernier BR n-1. Sinon, il convient de s'appuyer sur la prévision d'exécution. Cette information provient du « tableau d'équilibre financier n-1 » et du « tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés n-1 ».

Ligne 4.a « Niveau initial de la trésorerie fléchée » : il correspond à la quote-part de la trésorerie relative aux opérations sur recettes fléchées en date du 31/12/n-1. Cette information provient du « tableau d'équilibre financier et le tableau des opérations sur recettes fléchées n-1 ».

Ligne 4.b « Niveau initial de la trésorerie non fléchée » : Cette information provient de la différence entre le niveau initial de trésorerie et le niveau initial de trésorerie fléchée (calcul automatisé).

Ligne 5 « Autorisations d'engagement » : Cette information provient du « tableau des autorisations budgétaires ».

Ligne 6 « Résultat patrimonial » : Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

Ligne 7 « Capacité d'autofinancement » : Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

Ligne 8 « Variation du fonds de roulement » : Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

Ligne 9 : « Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire » : Cette information provient « du tableau d'équilibre financier ». Elle permet d'isoler de la variation du fonds de roulement, les opérations qui n'apparaissent pas dans le tableau des autorisations budgétaires (emprunts, prêts, dépôts et cautionnements) mais dans le tableau d'équilibre financier et qui ont un impact en haut de bilan.

Ligne 10 « Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF » : ces opérations correspondent à des charges décaissables et des produits encaissables mais qui ne seront jamais décaissées ni encaissées (variation des stocks, charges sur créances irrécouvrables admissions en non valeur, etc.). Ces opérations bien que ne générant aucun flux de trésorerie ne sont pas retraitées par la CAF et « gonflent » le besoin en fonds de roulement. Il convient donc de les isoler pour pouvoir déterminer les seuls flux de trésorerie et déterminer ainsi le solde budgétaire.

Ligne 11 « Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie » : cette ligne est composée de quatre sous-ensembles, deux relatifs aux recettes et deux relatifs aux dépenses.

1. Concernant les recettes, l'« écart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs » et l'« écart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours » matérialisent les écarts entre ce qui est inscrit en haut de bilan (produits du compte de résultat et ressources du tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés) et ce qui est inscrit en bas de bilan (recettes budgétaires encaissées) pour un exercice donné.

Si la somme des produits/ressources est supérieure à la somme des encaissements, le besoin en fonds de roulement augmente mécaniquement et génère donc un déséquilibre en termes de couverture des besoins : une dégradation du solde budgétaire aura alors lieu (prélèvement sur la trésorerie). A l'inverse si les produits et ressources en haut de bilan sont inférieurs aux encaissements, le besoin en fonds de roulement (BFR) diminue et le solde budgétaire s'apprécie d'autant.

2. Concernant les dépenses l'« écart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs » et l'« écart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours » matérialisent les écarts entre les charges et immobilisations inscrites en haut de bilan et les crédits de paiement.

Si la somme des charges/immobilisations est supérieure à la somme des crédits de paiement, le BFR diminue et génère une appréciation du solde budgétaire. A l'inverse si les charges et immobilisations sont inférieures aux crédits de paiement, le solde budgétaire se dégrade d'autant.

Ligne 12 « Solde budgétaire » : il correspond à la différence entre la variation du fonds de roulement (ligne 8), les opérations bilancières non budgétaires (ligne 9), les opérations comptables non retraitées par la CAF non budgétaires (ligne 10) et les décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires (ligne 11). Il correspond à un solde intermédiaire de la variation de trésorerie.

Avec ce tableau de synthèse budgétaire et comptable, le lecteur doit pouvoir comprendre les raisons qui font qu'il y a un écart entre la variation du fonds de roulement (qui correspond à la création de richesse potentielle) et le solde budgétaire (qui correspond à la création de trésorerie effective, hors opérations non budgétaires).

Un contrôle de cohérence a été créé et détecte s'il y a un écart avec le montant inscrit dans le « tableau des autorisations budgétaires » résultant de la différence des recettes encaissées et des crédits de paiement consommés.

Ligne 13 « Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires » : Cette information provient du « tableau d'équilibre financier » et correspond aux lignes relatives aux opérations en capital (emprunts, prêts, dépôts et cautionnements), aux opérations au nom et pour le compte de tiers et aux autres encaissements / décaissements non budgétaires.

Ligne 14 « Variation de la trésorerie » : Le montant est calculé en soustrayant du solde budgétaire (ligne 12) le montant relatif aux flux de trésoreries liés aux opérations de trésorerie non budgétaires (ligne 13).

Un contrôle de cohérence a été créé et détecte s'il y a un écart avec le montant inscrit dans le « tableau d'équilibre financier », du « plan de trésorerie ».

Ligne 14.a « Variation de la trésorerie fléchée » : correspond au montant du « tableau d'équilibre financier » et au « tableau des opérations sur recettes fléchées ».

Ligne 14.b « Variation de la trésorerie non fléchée » : correspond au montant du « tableau d'équilibre financier ».

Ligne 15 « Variation du besoin en fonds de roulement » : Elle se calcule en additionnant les lignes 9, 10, 11, 13.

Ligne 16 « Variation des Restes à payer » : correspond au flux de restes à payer de l'exercice et donc à la différence entre les AE et les CP de l'exercice provenant du « tableau des autorisations budgétaires » (calcul automatique).

Ligne 14 « Niveau final de restes à payer » : correspond au « stock final » de restes à payer. Il se calcule en additionnant le niveau initial de restes à payer (ligne1) et la variation des restes à payer (ligne 16) (calcul automatique).

Ligne 18 « Niveau final du fonds de roulement » : il se calcule en additionnant le niveau initial du fonds de roulement (ligne 2) et la variation du fonds de roulement (ligne 8) (calcul automatique).

Ligne 19 « Niveau final du besoin en fonds de roulement » : il se calcule en additionnant le niveau initial du besoin en fonds de roulement (ligne 3) et la variation du besoin fonds de roulement (ligne 15) (calcul automatique).

Ligne 20 « Niveau final de la trésorerie : il se calcule en additionnant le niveau initial de la trésorerie (ligne 4) et la variation de la trésorerie (ligne 14) (calcul automatique).

Ligne 20.a « Niveau final de la trésorerie fléchée » : il se calcule en additionnant le niveau initial de la trésorerie fléchée (4.a) et la variation de la trésorerie fléchée (14.a) (calcul automatique).